



AFRISTAT  
OBSERVATOIRE ECONOMIQUE ET STATISTIQUE D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE



**TOME 1**

**ACTES DU SEMINAIRE  
SUR LE SECTEUR INFORMEL  
ET LA POLITIQUE ECONOMIQUE  
EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE**

*Bamako, 10 au 14 mars 1997*

**ACTES DU SEMINAIRE  
SUR LE SECTEUR INFORMEL  
ET LA POLITIQUE ECONOMIQUE  
EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE**

*Bamako, 10 au 14 mars 1997*



L'organisation du séminaire et les frais d'impression  
des actes ont été financés conjointement  
par les institutions suivantes :

*Eurostat, l'Overseas Development Administration  
(Royaume Uni), la Banque Mondiale, le Bureau  
International du Travail, le Ministère français  
de la Coopération, l'Orstom (France) et Afristat.*



**TOME 1**

**PRÉSENTATION, POINTS SAILLANTS  
ET RECOMMANDATIONS  
DU SÉMINAIRE**



# S O M M A I R E

	<b>Pages</b>
<b>1.</b> Avant-propos .....	<b>9</b>
<b>2.</b> Présentation du séminaire.....	<b>11</b>
<b>3.</b> Points saillants et recommandations.....	<b>20</b>
<b>3.1.</b> Points saillants du séminaire.....	<b>21</b>
• Secteur informel : définition et importance.....	<b>21</b>
• Techniques d'enquêtes permettant la mesure du secteur informel.....	<b>23</b>
• Intégration du secteur informel aux systèmes d'infor- mation économique et à la comptabilité nationale.....	<b>26</b>
• Diffusion des résultats auprès des utilisateurs : analyse et politique économique.....	<b>28</b>
<b>3.2.</b> Recommandations du séminaire.....	<b>31</b>
<b>4.</b> Liste des participants.....	<b>33</b>





## AVANT-PROPOS

Le séminaire sur le secteur informel et la politique économique en Afrique subsaharienne qui s'est tenu à Bamako, (Mali) du 10 au 14 mars 1997 est la première grande manifestation scientifique internationale organisée par Afristat.

Au nom du Comité scientifique, j'ai l'honneur et le plaisir de présenter les actes du séminaire qui comprennent trois (3) tomes :

- le tome 1 reprend, en français et en anglais, les objectifs et l'organisation générale du séminaire d'une part, les points saillants et les recommandations d'autre part ;
- le tome 2 contient les textes des communications présentées en séances plénières ;
- le tome 3 reprend les textes des communications en groupes de travail dans la version originale seulement.

La mise en forme des actes a été réalisée sous la supervision de Monsieur Eric METREAU, Expert en comptabilité nationale à Afristat.

Au nom du Comité scientifique préparatoire, je le remercie vivement.

Je tiens à remercier les institutions suivantes qui ont participé à l'organisation et au financement du séminaire aux côtés d'Afristat : Eurostat, l'ODA (Overseas Development Administration du Royaume Uni), la Banque Mondiale, le Bureau International du Travail, le Ministère Français de la Coopération, l'Orstom (Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération), l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) et DIAL (Centre européen de recherche en économie du développement).

Outre ces institutions, je tiens également à remercier toutes les personnes qui ont œuvré pour le bon déroulement de ce forum international. En particulier :

- le Comité scientifique (Rémi BARDON de DIAL, secrétaire scientifique, Philippe BRION de l'Insee, Jacques CHARMES de l'Orstom, Lamine DIOP d'Afristat, Roger EDMUNDS puis Robin ELLISON de l'ODA, Ralf HUSSMANNNS du BIT, Bernard LANGEVIN puis Conceição VEIGA d'Eurostat, Jacques LOUP de DIAL), qui a permis de mener à terme ce projet ;

- le personnel d'Afristat, qui, dans l'ombre, s'est attaché à résoudre tous les problèmes logistiques que ne manque pas de poser une opération de cette envergure, afin que les participants puissent mener leurs travaux en toute sérénité ;
- l'ensemble des participants, qui ont répondu massivement à l'appel des organisateurs. Par la qualité des contributions écrites et des débats qu'elles ont suscités, ils ont été la cheville ouvrière de la réussite de ce séminaire ;
- François ROUBAUD (Orstom) enfin, qui a proposé la mise sur pied de ce séminaire régional. Les premiers contacts informels ont été noués avec MM. DIOP (Afristat), LANGEVIN (Eurostat) et LOUP (DIAL), au cours du premier trimestre 1995. Ces derniers ont confirmé leur intérêt pour une telle initiative. Fin août 1995, lors d'une réunion qui s'est tenue à Beijing lors de la 50ème session de l'Institut International de Statistique en présence de MM. DIOP (Directeur Général d'Afristat), TEDOU (Directeur de la DSCN du Cameroun et Président de l'Association Africaine de Statistique) et CHARMES (Orstom), il a été convenu de procéder au montage du séminaire.

L'ensemble des participants, du fait de la diversité de leurs parcours professionnels, ont pu, grâce à leur expérience et leur compétence, éclairer le débat. La qualité des contributions et la richesse des interventions en séances plénières et durant les groupes de travail, ainsi que la volonté délibérée des organisateurs d'aboutir à un consensus, ont conduit le séminaire à proposer une série de 11 recommandations adoptées lors de la session de clôture.

Il me reste à espérer que cette publication contribuera au renforcement de la coopération dans le domaine de la production et de l'utilisation des statistiques du secteur informel.

***Lamine DIOP***

***Directeur Général d'Afristat***

## PRESENTATION DU SEMINAIRE

### LE CONTEXTE : Nécessité d'un système statistique fiable sur le secteur informel et les micro-entreprises

Les informations statistiques sur le secteur informel et les petites entreprises en Afrique subsaharienne restent encore très lacunaires malgré leur importance économique majeure. Pourtant, quelles que soient les hypothèses que l'on peut raisonnablement faire sur la croissance du continent dans les années à venir, l'emploi dans le secteur informel est amené à croître, aussi bien à court qu'à moyen terme. Si l'objectif d'un système national d'information statistique est bien de servir au pilotage de la politique économique, l'intégration de la mesure du secteur informel à ce système apparaît comme une absolue nécessité. Cet impératif est d'autant plus incontournable en Afrique subsaharienne que le secteur informel est en prise directe sur les principaux objectifs du développement (accroissement de la production, création d'emplois, réduction de la pauvreté).

Malgré les difficultés, la situation en matière de statistiques sur le secteur informel et les petites entreprises évolue. En premier lieu, les enquêtes se sont multipliées au cours des dernières années dans de nombreux pays. Il s'agit souvent d'initiatives dispersées, ponctuelles et expérimentales, mais on compte aussi désormais plusieurs opérations de grande envergure. En second lieu, des progrès notables ont été enregistrés au niveau des principales institutions internationales chargées de proposer normes et recommandations en vue de l'harmonisation des concepts et des méthodes statistiques. Ainsi, la 15ème Conférence internationale des statisticiens du travail, organisée par le Bureau International du Travail, a débouché sur un certain nombre de recommandations en matière de statistiques de l'emploi dans le secteur informel (1993). Parallèlement, la troisième révision du Système de Comptabilité Nationale (SCN) des Nations Unies a précisé la place du secteur informel dans les comptes (1993).

Depuis plusieurs années, et même antérieurement à l'adoption de la nouvelle définition, des estimations et des enquêtes ont cherché à appliquer les critères d'une telle définition. Les conditions sont donc réunies pour tenter de capitaliser toutes ces expériences. C'est dans ce contexte qu'Afristat a organisé un séminaire sur ce sujet, marquant ainsi la volonté d'inscrire de façon pérenne les statistiques sur le secteur informel et les petites entreprises dans le cadre des systèmes nationaux d'information statistique en Afrique.

## LES OBJECTIFS DU SÉMINAIRE :

Le séminaire s'adressait à deux types de spécialistes :

- d'une part, les producteurs de données sur le secteur informel qui ont en conséquence une vision statistique de la question ;
- d'autre part, les utilisateurs de ces mêmes données, pris dans l'acception la plus large du terme.

Cette définition des utilisateurs type a pour but d'aborder le plus de domaines d'exploitation de telles données, les personnes concernées allant du comptable national cherchant des estimations macroéconomiques du secteur informel, jusqu'au décideur ayant à définir une politique d'encouragement au développement de la petite entreprise.

Dans cette optique, les objectifs du séminaire étaient de trois ordres :

**1.** faire le point sur l'état des connaissances en matière de statistiques sur le secteur informel et les petites entreprises en Afrique subsaharienne, afin que le savoir acquis dans ce domaine puisse être capitalisé (définitions opératoires du concept de secteur informel, méthodes de mesure, utilisation et diffusion des informations obtenues, analyse des résultats des enquêtes pour l'élaboration des politiques économiques) ;

**2.** déboucher sur des recommandations de méthode sur ces différents thèmes en vue d'harmoniser concepts, nomenclatures, méthodologies et indicateurs, sur la base des recommandations internationales existantes, notamment en matière de prise en compte des activités informelles dans la comptabilité nationale ;

**3.** promouvoir le développement de la coopération Sud-Sud dans le domaine des statistiques sur le secteur informel, en particulier, au travers d'échanges entre experts africains susceptibles d'apporter un appui technique aux statisticiens qui décideraient d'entreprendre de telles opérations.

## ORGANISATION :

Dans cette perspective, s'est tenu ce séminaire, organisé à Bamako (Mali), du 10 au 14 mars 1997.

Lieu du siège d'Afristat, cette ville a été choisie afin de profiter du démarrage des activités de cet organisme supranational regroupant les pays de la Zone franc, en lui permettant de mobiliser les synergies inter-régionales dans le domaine. Symboliquement, ce choix marque en outre la volonté d'échange d'informations au niveau de la sous-région, et d'une coopération inter-africaine.

Placé sous l'autorité d'Afristat, assisté par DIAL (Centre de recherche européen en économie du développement) pour les questions d'organisation scientifique, le séminaire a été cofinancé par Afristat et les organisations suivantes :

- Eurostat (Direction Générale de la Commission Européenne, responsable des questions statistiques) ;
- l'ODA (Overseas Development Administration britannique) ;
- la Banque Mondiale ;
- le BIT (Bureau International du Travail) ;
- le Ministère français de la Coopération ;
- l'Orstom (Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération).

Il a donné à ce titre l'occasion de rassembler vingt cinq pays africains, couvrant toutes les régions de l'Afrique subsaharienne, de Dakar à Antananarivo, en passant par Johannesburg et Nairobi.

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques français (Insee), ainsi que les organisations déjà citées, ont constitué le Comité scientifique du séminaire, dont DIAL a assuré la présidence.

## LES PARTICIPANTS :

Outre les co-organisateurs déjà cités, ce séminaire a donné l'occasion de regrouper :

\* *Vingt-cinq délégations de pays de l'Afrique subsaharienne, francophones, anglophones et lusophones.* Ces dernières ont été choisies suivant deux critères : soit elles possèdent déjà une expérience concrète qui mérite d'être partagée, soit elles souhaitent s'impliquer à court terme dans la production et l'analyse de statistiques du secteur informel. Dans cette optique, les vingt-cinq pays suivants ont été invités :

- **Pays francophones** : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo.

- **Pays anglophones** : Ethiopia, Ghana, Kenya, Nigeria, South Africa, Tanzania, Uganda, Zambia, Zimbabwe.

- **Pays lusophones** : Cabo Verde, Moçambique, Sao Tome & Principe.

\* *Une quarantaine de participants extérieurs* (experts internationaux, représentants d'organismes internationaux) se sont joints au séminaire. En effet, en plus des organisations déjà citées, ont été conviés afin de faire partager leur expérience en la matière, des experts de ces différents domaines d'investigation statistique et économique, à savoir :

- des experts représentants d'organisations internationales (le PNUD, la Division Statistique des Nations Unies, la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique) ;

- des experts représentants d'organisations régionales (BCEAO (Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest), BEAC (Banque des Etats d'Afrique Centrale), CEDEAO (Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest)) ;

- des experts des instituts statistiques nationaux français (Insee) et portugais (INE) ;

- dans le pays d'accueil, des représentants des utilisateurs d'informations statistiques sur le secteur informel (administration nationale, ONG, bailleurs de fonds).

## LES GRANDS THÈMES :

Ce forum d'échange a été l'occasion, pour les différentes délégations parties prenantes aux débats, d'échanger les expériences acquises selon quatre grands thèmes.

**1er thème :** Le secteur informel : définition et importance.

Le but de ce thème est de cadrer le champ d'analyse du séminaire. Il s'agit ici de définir le concept (cf définition de la 15ème Conférence internationale des statisticiens du travail de 1993) et de positionner le secteur informel dans l'économie des pays en développement, notamment par rapport au monde des petites et des micro-entreprises, ainsi que par rapport à l'économie souterraine (qui inclut aussi drogue, fraude financière, etc.). Ce point de vue pose la question de la confrontation des avantages et inconvénients de l'utilisation de ce concept dans l'observation statistique d'une part, et dans l'analyse économique d'autre part.

Il convient ensuite de s'interroger sur le "pour qui, pour quoi" de l'étude du secteur informel. Une des réponses envisageables est qu'il s'agit de réaliser une observation statistique relativement fiable d'un milieu très peu analysé jusque dans les années récentes, de façon à essayer de déterminer les liens qu'il entretient avec le reste de l'économie, par le biais de la comptabilité nationale et plus généralement des systèmes d'information économique.

**2ème thème :** Techniques d'enquêtes permettant la mesure du secteur informel.

Une fois le concept précisé se pose la question de sa mesure dans l'économie, ainsi que de la qualité de celle-ci. Longtemps, la mesure indirecte du secteur informel a constitué le moyen privilégié d'évaluation macro-économique du poids de l'informel dans l'économie, donnant des résultats plus ou moins fiables. Cependant, dans les années plus récentes, des mesures directes ont été réalisées avec succès. L'objet de ce thème est double :

- présenter les principes méthodologiques fondamentaux des différents systèmes d'enquêtes, simples ou mixtes, réalisés auprès des entreprises ou auprès des ménages ;
- faire le bilan des différentes expériences réalisées dans le domaine par l'ensemble des participants au séminaire.

**3ème thème :** Intégration du secteur informel aux systèmes d'information économique et à la comptabilité nationale.

Les statistiques disponibles sur le secteur informel se présentent en général de manière isolée, à l'intérieur des systèmes d'information statistique nationaux. En particulier, les systèmes de comptabilité nationale prennent mal en compte ce secteur dont la contribution à la production nationale, mal connue, est souvent minimisée.

Il convient donc d'analyser comment les statistiques portant sur ce secteur peuvent être intégrées dans le calcul des comptes nationaux, et, de manière plus générale, comment les contributions du secteur informel dans des domaines tels que la production, l'emploi ou les consommations intermédiaires peuvent être prises en compte dans les systèmes d'information économique nationaux.

**4ème thème :** Diffusion des résultats auprès des utilisateurs : analyse et politique économique.

Une meilleure connaissance statistique du secteur informel devrait permettre de mieux analyser les mécanismes de ce secteur. Il convenait de réfléchir à ces procédures d'analyse et de s'interroger sur les statistiques nécessaires pour mener celles-ci à bonne fin. Ces analyses devraient permettre aux décideurs de définir des politiques économiques adaptées à la situation de ce secteur dans l'optique de favoriser son intégration à la vie économique nationale.

## **PROGRAMME DU SÉMINAIRE**

Le tableau suivant présente l'ordre du jour du séminaire. Chacun des thèmes, excepté le thème n°1, a été abordé de deux façons différentes :

- dans un premier temps, par le biais de présentations en séance plénière (SP) des concepts ainsi que des problématiques illustrées par des expériences concrètes réalisées sur le terrain ;
- dans un deuxième temps, lors de séances réalisées en groupes de travail (GT), chacun d'eux rassemblant un nombre plus restreint de personnes et favorisant ainsi des échanges plus féconds.



## ORDRE DU JOUR

Jour		Horaire		Contenu	Auteurs / Présidents de séance
Lundi	Matin	9.00-10.00		Accueil et installation des participants	
		10.00 - 10.30	SP	- Messages de bienvenue de MM. L. Diop (Afristat) et B. Adjii (Vice-gouverneur, BCEAO) - Ouverture officielle du séminaire par Mme le Ministre de l'Industrie, de l'Artisanat et du Tourisme	Mme F. Haïdara Ministre de l'Industrie, de l'Artisanat et du Tourisme
		11.00 - 12.30	SP	- Allocution du représentant d'Eurostat - Allocution du porte-parole des institutions françaises (Dial, Insee, Ministère de la coopération, Orstom) - Allocution du représentant d'ODA - Allocution du représentant du BIT - Organisation pratique du séminaire	L. Diop, Directeur Général d'Afristat
	Après-Midi	14.30 - 17.30	SP	Thème 1 : Séance plénière	O. Ajayi (FOS, Nigeria)
				Informal sector : background and statistical definition	R. Hussmanns (BIT)
La nouvelle définition internationale du secteur informel et ses conséquences sur les systèmes et méthodes de mesure.				J. Charmes (Orstom - France)	
L'observation du secteur informel. Son insertion dans un système statistique global	B. Savoye (Insee - France)				
Mardi	Matin	9.00 - 12.30	SP	Thème 2 : Séance plénière	S. Diarra (DNSI, Mali)
				La mesure statistique du secteur informel en Afrique : les stratégies de collectes des données	F. Roubaud (DIAL-Orstom - France)
				L'enquête 1 - 2 - 3 sur l'emploi et le secteur informel dans l'agglomération d'Antananarivo en 1995 : synthèse méthodologique	F. Rakotomanana (Instat, Madagascar)
				Surveys of the informal sector in Tanzania : methods, results and problems of data collection.	G. K. Ngoï (MLYD, Tanzania)
	Après-Midi	14.00 - 17.30	GT	Thème 2 : Groupes de travail	
				1. Enquêtes ménages : expériences pays GT I	G. K. Ngoï (MLYD, Tanzania)
				Techniques d'enquête permettant la mesure du secteur informel : cas du Mali à partir de l'enquête secteur informel 1989	S. Diarra (DNSI, Mali)
				Experiences of data collection on informal sector from Household Budget Survey	OJM, Chinganya (Censtat, Zambia)
				Essai de panélisation de l'enquête 1 - 2 - 3 sur le secteur informel à Yaoundé	Kingne (DSCN, Cameroun)

**ORDRE DU JOUR (Suite)**

Mardi	Après-Midi	14.00 - 17.30	GT	Enquêtes ménages : expériences pays GT II	P.Y. Backiny (DSCN, Cameroun)
				Survey techniques for measurement of the informal sector : sample design for the 1991 and 1995 surveys	CPB Mkai (CBS, Tanzania)
				Méthodologie d'une enquête nationale sur les activités informelles : le cas du Niger	A. Beidou (DSCN, Niger)
				Utilisation de la télédétection pour l'élaboration du plan de sondage : cas de Yaoundé	F. Roubaud (Dial, Orstom, France)
				2 - Enquêtes entreprises : Expériences pays GT I	D. Santos (INE, Portugal)
				Evaluation des activités économiques du secteur informel urbain au Bénin	D. M. Moustapha (INSAE, Bénin)
				Collection and compilation of employment data for the informal sector in Kenya	JM. Katabwa (CBS, Kenya)
				Enquêtes entreprises : expériences pays GT II	N. Wadagni (BCEAO, Dakar)
				Enquête sur le milieu urbain de Mauritanie : objectifs et méthodologie	S. Ould Baheida (ONS, Mauritanie)
Mercredi	Matin	9.00 - 12.30	SP	Restitution des groupes de travail du Thème 2	A. Adjogou (CEDEAO, Lagos)
	Après-Midi	14.00 - 15.30	SP	Thème 3 : séance plénière	I. Kleinschmidt (CSS, South Africa)
				Intégration du secteur informel dans les systèmes d'information économique et la comptabilité nationale.	H.V. Gbossa (Afristat)
				The measurement of informal sector services in the Ghanaian National Accounts	K. Addomah-Gyabaah (GSS, Ghana)
				Le secteur informel dans la comptabilité nationale : cas du Sénégal	B. Fall (DPS, Sénégal)
		16.00 - 17.30	GT	Thème 3 : Groupe de travail I	H.V. Gbossa (Afristat)
				Les enquêtes légères sur le secteur informel au Burkina Faso pour une intégration des activités informelles aux comptes nationaux	E. Bayala (INSD, Burkina Faso)
				Intégration du secteur informel dans les comptes nationaux du Niger	T. Almadjir (DSCN, Niger)
			The informal economy in Mozambique : an introductory study	PG. Ardeni (CIS, Mozambique)	

**ORDRE DU JOUR (Suite)**

Mercredi	Après-Midi	16.00- 17.30	GT	Thème 3 : Groupe de travail II		M. W. Van Tongeren (Nations Unies N.Y.)
				Estimating the contribution of household production activity to GDP with an application to Ghana		J. Round (ODA, Great Britain)
				Notes on the measurement of the informal sector within the context of the 1993 SNA with special reference to Ghana		M. Powell (ODA, Ghana)
				L'expérience camerounaise sur l'intégration du secteur informel dans les comptes nationaux		G. She Etoundi (DSCN, Cameroun)
Jeudi	Matin	9.00 - 11.00	SP	Restitution des groupes de travail du thème 3		M. Ould Zamel (ONS, Mauritanie)
		11.30 - 12.30	SP	Thème 4 : Séance plénière		D. Haïdara (OEF, Mali)
				Utilisation des enquêtes pour la définition de politiques de promotion du secteur informel : Micro-entreprise et modernisation		G. Aryee (BIT, Zimbabwe)
				Some wider social and socio-economic aspects of the informal sector		R. Edmunds (ODA, Great Britain)
	Après-Midi	14.00 - 17.30	GT	Thème 4 : Groupe de travail I		B. Langevin (Eurostat, Luxembourg)
				An analysis of the informal sector in South Africa based on the 1995 October Household Survey		J. Lestrada Jefferis (CSS, South Africa)
				Rôle du secteur informel dans l'emploi des jeunes		B. Diallo (DNSI, Mali)
				Thème 4 : Groupe de travail II		E. Aggrey-Finn (Minagri, Ghana)
				The needs for an actual use of informal sector survey results for analysis and policy purposes in Tanzania		J.B. Mwinuka (PC, Tanzania)
				La demande de consommation des ménages auprès du secteur informel : phase 3 de l'enquête 1 - 2 - 3 de Yaoundé (1993)		P.Y. Backiny (DSCN, Cameroun)
				Experience of the EAMAT regarding informal sector survey activities		R. Knop (BIT, Ethiopia)
Vendredi	Matin	9.00 - 10.30	SP	Restitution des groupes de travail du thème 4		P. Rajaobelina (INSTAT, Madagascar)
		11.30 - 12.30	SP	Conclusion générale et recommandations		L. Diop (Afristat)

SP = Séance Plénière

GT = Groupe de Travail

## POINTS SAILLANTS ET RECOMMANDATIONS

Un séminaire sur le secteur informel et la politique économique en Afrique subsaharienne s'est tenu à Bamako (Mali) du 10 au 14 mars 1997. Organisé par Afristat assisté par DIAL (Centre de recherche européen en économie du développement), le séminaire a été cofinancé par Afristat, Eurostat, l'ODA (Overseas Development Administration du Royaume Uni), la Banque Mondiale, le Bureau International du Travail (BIT), le Ministère français de la Coopération et l'Orstom (Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération). L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (Insee - France) a participé au Comité scientifique préparatoire.

Le séminaire a été ouvert par Madame Fatou HAIDARA, Ministre de l'Industrie, de l'Artisanat et du Tourisme de la République du Mali.

Près de 90 experts en provenance de 25 pays africains francophones, anglophones et lusophones, de 3 pays européens, d'organisations économiques sous-régionales et régionales africaines ainsi que de plusieurs institutions internationales y ont participé.

Regroupant des producteurs et des utilisateurs de données, le séminaire visait trois objectifs :

- faire le point sur l'état des connaissances en matière de statistiques sur le secteur informel et les petites entreprises ;
- faire des recommandations en vue d'harmoniser les concepts et méthodes utilisés ;
- promouvoir le développement de la coopération Sud - Sud.

Les travaux qui se sont déroulés en séances plénières et au sein de groupes de travail ont été organisés autour des 4 thèmes suivants :

- le secteur informel : définition et importance ;
- les techniques d'enquêtes permettant de mesurer le secteur informel ;
- l'intégration du secteur informel aux systèmes d'information économique et à la comptabilité nationale ;
- la diffusion des résultats auprès des utilisateurs pour l'analyse et la politique économique.

Un résumé des points saillants du séminaire figure ci-après ainsi que les recommandations adoptées par les participants.

## POINTS SAILLANTS DU SEMINAIRE

### I. SECTEUR INFORMEL : DÉFINITION ET IMPORTANCE

Concernant la définition du secteur informel adoptée par la 15<sup>ème</sup> Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST), les participants ont estimé que les options retenues étaient trop nombreuses, en raison des adaptations prévues au niveau de chaque pays. La définition retenue risque de rendre difficiles les comparaisons internationales. Aussi, l'utilisation de sous - classifications appropriées pour les différents segments du secteur informel a-t-elle été proposée, facilitant par là même les comparaisons internationales sur des segments bien identifiés.

La nécessité d'une définition statistique du secteur informel basée sur plusieurs critères a été soulignée, étant donnée la complexité de ce secteur. Cependant, il convient de classer ces différents critères par ordre de priorité et il serait souhaitable d'établir une définition opérationnelle basée sur ces critères, conformément au cadre adopté par la 15<sup>ème</sup> CIST. Cette définition doit être suffisamment simple pour être facilement mise en pratique dans les opérations de terrain.

Pour définir le secteur informel, la 15<sup>ème</sup> CIST a recommandé d'utiliser comme critères en plus du statut juridique de l'entreprise, de la tenue d'une comptabilité complète et de la destination des produits, le non enregistrement administratif et/ou la taille exprimée en nombre d'emplois.

S'agissant de savoir lequel de ces deux derniers critères devrait être privilégié pour la définition du secteur informel, il a été remarqué que le choix dépend de l'utilisation qu'on veut faire des résultats produits. Les participants se sont accordés pour reconnaître que le critère de la taille était mieux adapté aux besoins de l'analyse et de la politique économique, car se référant à la manière dont les entreprises du secteur informel sont organisées et mènent leurs activités. Au contraire, le critère de non enregistrement semble mieux correspondre aux besoins de la comptabilité nationale, au moins pour les pays francophones, car il permet une meilleure complémentarité avec le secteur formel. Il a été mentionné que les deux besoins peuvent être réconciliés en définissant le champ d'enquête par le critère de la taille et en obtenant l'information sur l'enregistrement pendant l'enquête elle-même.

Plusieurs intervenants ont souligné que, bien que l'unité retenue pour définir le secteur informel soit l'unité de production, les unités d'analyse

doivent être adaptées aux différents besoins : individu (pour la mesure de l'emploi), unité de production (pour la mesure de la production), ménage (pour l'étude des conditions de vie) ; et ceci parce que les mêmes individus ou ménages peuvent travailler à la fois dans des unités formelles et informelles. De ce fait, l'utilisation du terme " secteur " pour l'économie informelle ne correspond pas, stricto sensu, au concept de secteur institutionnel, ou sous-secteur, tel que défini dans le Système de Comptabilité Nationale (SCN). Pour les besoins de la comptabilité nationale, l'unité d'analyse de l'économie informelle la plus appropriée est l'unité de production (établissement) et non le ménage.

Il a aussi été mentionné que, dans certains pays, les échanges transfrontaliers jouent sur la taille et la dynamique du secteur informel ; de ce fait le lieu de résidence des opérateurs informels est une caractéristique importante à prendre en compte pour la mesure.

La typologie des unités de production proposée dans une des communications présentées au séminaire (grandes entreprises, moyennes entreprises, micro-entreprises et petits métiers) semble trop complexe pour être effectivement opérationnelle. Par contre, la proposition en faveur d'une exploitation plus poussée des fichiers fiscaux a été faite. Il a été suggéré que cette exploitation ne se réduise pas seulement aux déclarations statistiques et fiscales (DSF) existant dans les pays francophones, mais qu'elle soit étendue aux entreprises imposées au forfait.

Des précisions ont été apportées sur les points suivants :

\* il n'existe pas de recommandation internationale en ce qui concerne l'âge minimum pour la mesure des effectifs exerçant dans le secteur informel. Dans de nombreux pays, un nombre significatif d'enfants travaillent dans le secteur informel et l'âge à partir duquel ils commencent à travailler varie fortement d'un pays à l'autre. Des efforts devraient être entrepris dans les enquêtes sur le secteur informel pour collecter des informations sur les enfants y travaillant, indépendamment de leur âge ;

\* les motifs qui conduisent les individus (hommes ou femmes) à s'engager dans des activités informelles sont divers. Ils vont des stratégies de survie au désir d'indépendance, de l'espérance de gains élevés à la perpétuation de traditions artisanales ; le secteur informel n'est pas synonyme de pauvreté ;

- \* d'un point de vue conceptuel, le secteur informel peut inclure des activités agricoles. Pour des raisons pratiques de collecte d'informations, la 15ème CIST recommande cependant d'exclure les activités agricoles des enquêtes sur le secteur informel ; ces activités feront l'objet de mesures spécifiques ;
- \* la 15ème CIST recommande de n'exclure aucune profession a priori du champ de l'informel, quel que soit le niveau de la technologie employée ou des revenus perçus ;
- \* depuis l'adoption de la définition internationale du secteur informel en 1993, des enquêtes ont été conduites dans un certain nombre de pays, y compris en Afrique, sans que des problèmes majeurs se soient faits jour, en ce qui concerne l'application de la définition.

## **II. TECHNIQUES D'ENQUETES PERMETTANT LA MESURE DU SECTEUR INFORMEL**

Des quatre approches possibles (approche indirecte, enquête auprès des ménages, enquêtes auprès des établissements, enquêtes mixtes), deux sont principalement utilisées pour la mesure des unités de production du secteur informel :

- \* les enquêtes auprès des établissements, faisant appel à un recensement sur le terrain de tous les établissements, à partir duquel on tire, le cas échéant, un échantillon, sur liste dans un premier temps, aréolaire ultérieurement ;
- \* les enquêtes dites " mixtes ", qui se déroulent en deux étapes : une première phase consiste en une enquête de base auprès des ménages : elle permet de repérer les personnes responsables d'une unité de production informelle. Une seconde phase enquête l'ensemble ou un échantillon de ces unités de production informelles.

Il faut noter que dans les deux cas l'unité d'observation est l'unité de production informelle pour laquelle on étudie le mode de fonctionnement économique (mode de production, mode de financement, etc.).

Des expériences d'enquêtes auprès des établissements informels ont été présentées, relatives à plusieurs pays (en particulier, Bénin, Kenya, Mauritanie). Ces enquêtes nécessitent un travail de recensement des établissements informels, suivi d'une enquête utilisant parfois des question-

naires différents selon les activités des établissements. Le problème essentiel est celui de la couverture du champ, le bouclage étant difficile à réaliser ; par ailleurs, se pose également la question de la mise à jour d'un fichier des établissements informels.

Plusieurs enquêtes mixtes ont été également présentées, en particulier celles menées au Mali, en Tanzanie, à Yaoundé, à Antananarivo et au Niger. L'enquête de la phase 1 a consisté, dans certains cas, en une enquête emploi classique, alors qu'en Tanzanie elle a été spécifiée dès le départ afin de bien cerner le secteur informel, en définissant, au niveau des unités primaires de l'enquête, une stratification des zones de dénombrement selon le degré d'intensité d'activité informelle et, au niveau des unités secondaires de l'enquête, une stratification par type d'activités informelles. A Antananarivo et à Yaoundé, une troisième phase d'enquête sur la consommation des ménages a été ajoutée, destinée à mieux connaître le comportement des ménages en termes d'étude de la demande adressée au secteur informel : types de produits, lieux d'achat. A Dar Es Salaam, une troisième phase d'enquête auprès des employés a permis de compléter les informations obtenues auprès des employeurs du secteur informel, par exemple sur les conditions de travail. Trois pays ont présenté des enquêtes mixtes réalisées sur l'ensemble du territoire, y compris les zones rurales : le Mali, la Tanzanie et le Niger.

Au niveau de la définition des unités à considérer comme informelles, il semble exister une différence entre pays anglophones et pays francophones : les pays francophones utilisent plus fréquemment le critère du non enregistrement statistique, alors que la Tanzanie, par exemple, utilise des critères comme la taille de l'établissement.

La nécessité d'avoir une couverture exhaustive du champ, pour des utilisations macro-économiques telles que la comptabilité nationale, plaide plutôt en faveur de l'approche " enquête mixte " ; cependant, l'efficacité de cette méthode est liée à deux points :

\* il est nécessaire que le délai entre l'enquête de la phase 1 et l'enquête auprès des établissements soit le plus court possible, à cause du fort degré de rotation dans le secteur informel ;

\* si l'approche " enquête mixte " permet une couverture exhaustive du champ, elle n'assure pas nécessairement des résultats précis sur des branches d'activités particulières. Dans ce cas il peut être nécessaire de



spécifier l'enquête de la phase 1 de façon à obtenir un nombre suffisant d'unités informelles du type en question à enquêter.

Une fois que les méthodes de mesure sont suffisamment maîtrisées, il est nécessaire de les stabiliser pour un même pays, afin de pouvoir mener des analyses sur l'évolution du secteur informel : en effet, des modifications, par exemple au niveau de la définition des unités à considérer comme informelles, ont rendu dans le passé les comparaisons impossibles.

Par contre, au niveau de l'harmonisation générale entre pays, il semble difficile pour l'instant de demander d'adopter des concepts identiques au niveau de la définition des unités informelles, le secteur informel pouvant correspondre à des réalités différentes selon les pays. Une harmonisation régionale peut cependant être recherchée.

Concernant la méthode de mesure, une préférence semble se dégager pour les enquêtes mixtes dans le cadre d'opérations destinées à couvrir l'ensemble des activités informelles. Parmi les différentes options possibles pour l'enquête phase 1, deux d'entre elles semblent devoir être privilégiées : une enquête emploi ou un dénombrement complet. La première solution présente l'avantage de fournir un cadre de référence pour la comptabilité nationale tout en amorçant un système d'informations sur l'emploi, jusqu'ici déficient en Afrique subsaharienne. La seconde solution permet d'optimiser la stratégie d'échantillonnage pour la phase 2.

Afin d'assurer la régularité de la production de statistiques sur le secteur informel, il a été suggéré que le dispositif d'enquêtes soit suffisamment léger pour être reconduit aisément dans le temps.

Dans la mesure où un segment du secteur productif informel est facilement repérable (concentration géographique), une approche "établissement" peut être mise en œuvre en complément d'une enquête mixte. Il faudra dans ce cas faire attention au problème de double compte (double mesure du segment en question).

La couverture rurale ne doit pas être exclue, ainsi que la réalisation de l'enquête dans l'ensemble des villes du pays. Pour l'approche des zones rurales, l'utilisation des enquêtes agricoles comme enquêtes de phase 1 pourrait être examinée.

Par ailleurs, en l'absence de financements importants, l'utilisation d'enquêtes auprès des ménages (telles que les enquêtes DSA, enquêtes budget-consommation, etc.) pourrait être une solution de remplacement.

Un bilan comparatif, comprenant des éléments de coûts et de précision, devrait être envisagé à partir des opérations déjà réalisées en Afrique subsaharienne.

### **III. INTEGRATION DU SECTEUR INFORMEL AUX SYSTEMES D'INFORMATION ECONOMIQUE ET A LA COMPTABILITE NATIONALE**

Dans l'état des informations actuellement disponibles, la part du secteur informel dans l'économie nationale des pays africains subsahariens représenterait une proportion importante, entre le quart et les deux tiers, selon que l'agriculture est ou non retenue. On notera cependant qu'un certain nombre de pays n'isolent pas encore ce secteur au sein de leurs comptes nationaux. En revanche, la plupart d'entre eux procèdent à des évaluations qui le prennent en compte implicitement.

Les méthodes utilisées pour y parvenir sont assez diverses et dépendent des sources et données disponibles ; elles ont recours à :

- \* des proportions, parfois héritées de sources très anciennes ;
- \* des enquêtes, plus ou moins récentes, mais non spécifiques au secteur informel, ou ne le distinguant pas comme tel ;
- \* des enquêtes portant plus spécifiquement sur le secteur informel mais dont les champs géographiques et/ou sectoriels sont le plus souvent partiels ;
- \* et le cas échéant à des confrontations entre différentes sources disponibles.

On constate par ailleurs que dans des pays économiquement instables (et ceci pour les raisons les plus diverses), les approches évoquées au cours de ce séminaire peuvent devenir inopérantes.

Plusieurs des expériences d'élaboration des comptes présentées dans le cadre du séminaire ont été mises en place avant l'introduction des concepts définis par la Xvème Conférence Internationale des Statisticiens du Travail (janvier 1993) et la quatrième révision du SCN (février 1993). L'adoption de ces concepts et définitions devrait pouvoir être l'occasion de retenir des méthodes plus intégrées pour l'élaboration des comptes nationaux, permettant la confrontation et l'arbitrage entre toutes les sources statistiques disponibles. Cette modernisation devrait aussi être l'occasion de distinguer le secteur informel au sein de l'économie nationale, si pos-

sible en différenciant plusieurs branches. C'est dans cette voie qu'Afristat a l'intention de s'engager pour son assistance en comptabilité nationale.

Les comptes de production et d'exploitation des branches permettent la mesure des revenus générés par le secteur informel; ceux-ci constituent l'une des sources de revenus dont bénéficient les ménages. Une analyse complète du secteur informel suppose une intégration de ces deux points de vue sur les revenus et la mise en place de sous-secteurs institutionnels appropriés au sein des ménages. Pour mener à bien cette approche intégrée, des outils statistiques spécifiques sont nécessaires (du type enquête 1-2-3 ou enquête DSA).

Atteindre ces résultats suppose bien entendu que l'information statistique fournisse les données appropriées. Et cela suppose également que soit organisée et planifiée une coordination étroite entre comptables nationaux et statisticiens d'enquêtes permettant en particulier l'harmonisation des nomenclatures et des concepts utilisés. En vue d'assurer cette coordination, il convient que le comptable national formule ses besoins et explicite ses méthodes de travail ; il doit en particulier préciser les traitements qu'il souhaite appliquer aux données statistiques attendues.

Concernant ces besoins, on peut mentionner les attentes suivantes :

- \* les paramètres structurels du secteur informel, collectés sur des champs le plus souvent limités, mais parfois exhaustifs, doivent toujours être calés sur les données de population active des recensements démographiques ou des enquêtes emploi au niveau national ;
- \* en tout état de cause, des dispositifs permanents (annuels) de suivi du secteur informel sont requis car les évolutions annuelles de ce secteur sont trop rarement disponibles ;
- \* ces dispositifs permanents doivent être légers mais s'appuyer sur des enquêtes plus lourdes portant sur le secteur informel telles les enquêtes mixtes. Ces enquêtes lourdes sont effectuées de manière périodique et doivent respecter un bon rapport coût/efficacité ;
- \* les unités non enregistrées ne sont pas toutes assimilables au secteur informel ; le recours aux recensements et/ou aux enquêtes d'établissements permet alors de compléter et de mettre à jour le répertoire des entreprises appartenant au secteur formel, complémentaire du secteur informel ;

\* par ailleurs, il faut rappeler que l'activité des ménages produisant uniquement pour compte propre n'appartient pas au secteur informel ; sa mesure est problématique et nécessiterait une approche statistique spécifique.

L'objectif du comptable national est de distinguer et de mesurer chacune des activités économiques exercées dans le pays ; or, tout appareil statistique présente nécessairement des insuffisances et des contradictions. La confrontation de ces sources et le recours à des évaluations indirectes restent donc nécessaires, en particulier pour tenir compte des biais statistiques (dont la sous - déclaration) et de l'économie souterraine.

#### **IV. DIFFUSION DES RESULTATS AUPRES DES UTILISATEURS : ANALYSE ET POLITIQUE ECONOMIQUE**

Les participants ont noté que le secteur informel est très hétérogène et comprend non seulement des entreprises relevant du secteur de subsistance, mais aussi des unités de production appartenant aux secteurs ayant des potentialités de croissance. En outre, en ce qui concerne les politiques visant à promouvoir le développement du secteur informel, il existe de nombreuses options que les Gouvernements devraient examiner. Ces politiques peuvent concerner des sous-secteurs particuliers et viser à résoudre des problèmes tels que l'accès au crédit, la formation, les conditions de travail, l'accroissement des revenus, la sécurité sociale, l'établissement de liens entre les secteurs formel et informel, la promotion des chambres de commerce et des chambres de métiers ou la réduction des frais liés à la location des locaux où s'exercent les activités de production.

Par conséquent, les informations requises peuvent porter non seulement sur une vue d'ensemble du secteur informel, mais revêtir également la forme d'une série d'études spécifiques. Par exemple, des enquêtes ayant une portée générale peuvent fournir des estimations adéquates sur l'emploi dans le secteur informel et le PIB et servir de base pour des études plus approfondies. Des enquêtes plus détaillées auprès des unités de production plus grandes peuvent alors s'avérer nécessaires pour étudier les potentialités de croissance du secteur informel tandis que des données détaillées sur les ménages peuvent être requises pour appréhender divers aspects des ménages où des individus exercent des activités de production relevant du secteur de subsistance, de manière à permettre la formulation de politiques visant à accroître les revenus et à éradiquer la pauvreté.

Les participants ont souligné la nécessité de disposer de séries statistiques comparables et produites dans les plus brefs délais pour permettre la formulation de politiques visant à promouvoir le développement du secteur.

Il a été convenu que les statisticiens et les décideurs devraient efficacement communiquer entre eux depuis la phase de préparation des enquêtes jusqu'à la présentation et à la diffusion des résultats, de manière à s'assurer que les informations collectées sont pertinentes et seront utilisées. Tout en reconnaissant que les séminaires de présentation de résultats permettent d'atteindre cet objectif dans une certaine mesure, les participants ont souligné la nécessité de recourir à d'autres techniques telles que les campagnes de publicité, la mise au point de notes de présentation des résultats destinées à des utilisateurs cibles et la promotion commerciale. Les participants ont également souligné le fait que les décideurs ne perçoivent pas toujours la nécessité de s'appuyer sur des données chiffrées pour la formulation des politiques. Cette situation tient parfois à la mauvaise qualité des produits mis à leur disposition dans le passé. Par conséquent, ils peuvent être réticents à apporter leur concours à l'identification de leurs besoins en données. Dans tous les cas, les statisticiens devraient faire preuve d'imagination et faire un usage judicieux de leurs talents professionnels dans la recherche des meilleurs moyens de satisfaire les besoins des utilisateurs.



## RECOMMANDATIONS DU SEMINAIRE

1. La définition du secteur informel adoptée par la 15ème Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST) doit être retenue. Cette définition inclut en principe les activités agricoles informelles ; toutefois il est recommandé de les mesurer indépendamment, afin de faciliter la collecte des données sur le secteur informel. Le fait que la définition internationale propose plusieurs options à choisir affecte les comparaisons internationales ; cependant, des classifications appropriées devraient être utilisées afin d'améliorer de telles comparaisons sur des segments spécifiques du secteur informel.
2. Le choix entre les critères de non enregistrement et de taille en termes d'emplois doit dépendre de l'utilisation des statistiques produites.
3. L'unité de production a été retenue pour définir le secteur informel ; d'autres unités comme le ménage ou l'individu sont également nécessaires pour l'analyse. Ceci impose que les enquêtes intègrent ces trois variables simultanément.
4. Pour les besoins du système d'information économique et sociale concernant le secteur informel, les enquêtes mixtes (deux phases) sont préconisées. Pour la phase 1, il est recommandé :
  - soit une enquête emploi qui fournisse un cadre de référence pour la comptabilité nationale, tout en amorçant un système d'information sur l'emploi ;
  - soit une sélection de zones de dénombrement avec énumération complète des ménages permettant une optimisation du plan de sondage, dans le cas où le seul secteur informel est visé.

Pour la phase 2, une opération auprès des unités de production informelles est recommandée.
5. Tout système de mesure du secteur informel devrait, dans la mesure du possible, s'accompagner d'un système de mise à jour et de suivi du secteur formel.
6. Pour chaque pays, des définitions et des modes de mesure compatibles dans le temps sont nécessaires pour assurer l'analyse inter-temporelle des résultats. En cas de changement, il convient de se donner les moyens de pouvoir raccorder les anciennes séries.

**7.** Une harmonisation des concepts et des méthodologies devrait être envisagée pour permettre une comparaison internationale des informations produites.

**8.** Afin d'assurer le suivi régulier du secteur informel, entre autres pour les besoins de la comptabilité nationale, il est recommandé de mettre en œuvre un système intermédiaire d'enquêtes légères annuelles, entre deux enquêtes mixtes, ou d'autres enquêtes de référence.

**9.** Les comptables nationaux devraient profiter de la mise en place des nouveaux concepts (15ème CIST et Système de Comptabilité Nationale 1993) pour distinguer les activités informelles.

**10.** Les statisticiens d'enquêtes devraient collaborer étroitement avec les comptables nationaux.

**11.** Les statisticiens devraient concevoir les enquêtes et en publier les résultats en tenant compte des demandes formulées par les décideurs dans les domaines économiques et sociaux. En outre, ils devraient encourager les décideurs à utiliser systématiquement les résultats des enquêtes pour la mise en œuvre de politiques à l'égard du secteur informel. Dans cette perspective, les nombreuses potentialités du secteur informel et son hétérogénéité invitent à considérer d'autres outils, statistiques ou non, en vue d'éclairer les choix de politique économique.



**LISTE DES PARTICIPANTS**

N°	Noms/Names	Titres / Position	Pays ou organisation / country or organization	Adresse	Téléphone, Fax
----	------------	-------------------	--	---------	----------------

**A. PAYS FRANCOPHONES / FRANCOPHONE COUNTRIES**

1	EKUE P.C.	Directeur des Etudes et Synthèses Economiques et Financières INSAE	BENIN	B.P. 323 Cotonou	Tél. (229) 31 41 01 Tél. (229) 31 41 03
2	MOUSTAPHA Djima	Direction des Statistiques de Production et de l'Emploi Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE)	BENIN	B.P. 323 Cotonou	Tél. (229) 31 41 01 Tél. (229) 31 41 03
3	BAYALA Ezana	Directeur des Etudes Economiques Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD)	BURKINA FASO	01 B.P. 374 Ouagadougou 01	Tél. (226) 32 48 02 Tél. (226) 32 48 04 Fax (226) 31 07 60
4	ZERBO Jean-Gabriel	Economiste - planificateur Ministère de l'emploi, du travail et de la sécurité sociale (ONPE)	BURKINA FASO	01 B.P. 521 Ouagadougou 01	Tél. (226) 30 77 40 Fax (226) 31 07 60
5	BACKINY Yetna Prosper	Directeur Adjoint Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DSCN)	CAMEROUN/ CAMEROON	B.P. 660 Yaoundé	Tél. (237) 23 10 65 Fax (237) 23 24 37
6	KINGNE	Sous - Directeur des Etudes et de la Coordination Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DSCN)	CAMEROUN/ CAMEROON	B.P. 13194 Yaoundé	Tél. (237) 23 37 21 Tél. (237) 31 72 50 Fax (237) 23 24 37
7	SHE EFOUNDI Guy	Sous Direction de la Comptabilité nationale et de la conjoncture Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DSCN)	CAMEROUN/ CAMEROON	B.P. 14567 Yaoundé	Tél. (237) 22 14 37 Fax (237) 23 24 37
8	MUSTAPHA Issen	Chargé d'Etudes de la Comptabilité Nationale à la (DSEE)	CENTRA-FRIQUE	B.P. 696 Bangui	Tél. (236) 61 45 74 Tél. (236) 61 69 72

9	MATA Joseph Emmanuel	Chef de service de la coordination statistique Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques (CNSEE)	CONGO	BP 2031 Brazzaville	Tél. (242) 83 36 94
10	AKAFFOU Isabelle Dorcas	Statisticien Economiste Enseignant, ENSEA	COTE D'IVOIRE	08 B.P. 3 Abidjan 08	Tél. (225) 44 08 40 Poste 17
11	AMANI Michel	Responsable des Enquêtes Sous - Direction des Statistiques Générales Institut National de la Statistique (INS)	COTE D'IVOIRE	01 B.P. V 55 Abidjan 01	Tél. (225) 21 48 92 Poste 250
12	BACHELART Jean-Pierre	Statisticien - Economiste Enseignant, ENSEA	COTE D'IVOIRE	08 B.P. 3 Abidjan 08	Tél. (225) 44 41 15 Tél. (225) 44 08 40 Fax (225) 44 39 88
13	DINGUI Charlie Jerry	Enseignant, ENSEA	COTE D'IVOIRE	08 B.P. 3 Abidjan 08	Tél. (225) 44 08 40 poste 17
14	EDI Serge Jean	Comptable national Institut National de la Statistique (INS)	COTE D'IVOIRE	01 B.P. 7550 Abidjan 01	Tél. (225) 21 73 70
15	RAJAABELINA Philippe	Directeur Général Institut National de la Statistique (INSTAT)	MADAGASCAR	B.P. 485 Antananarivo	Tél. (2612)21652
16	RAKOTOMANANA Faly Hery	Chef de service Institut National de la Statistique (INSTAT)	MADAGASCAR	B.P. 485 Antananarivo	Tél. (2612) 27418 Fax (2612) 33250
17	ROUBAUD François	Economiste ORSTOM - Madagascar	MADAGASCAR	B.P. 434 Antananarivo 01	Tél. (2612) 25832 Fax (2612) 33250
18	BA Mohamed Habib		MALI	B.P. E 3111 Bamako	Tél. (223) 23 28 76 Fax (223) 22 93 77
19	CARADEC Toussaint	Chef de projet Mission Française de Coopération	MALI	B.P. 84 Bamako	Tél. (223) 22 33 28
20	DIARRA Alikaou	Chef Division Comptabilité nationale Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI)	MALI	B.P. 12 Bamako	Tél. (223) 22 24 55 Tél. (223) 22 48 73 Fax (223) 22 71 45

21	DIARRA Sékouba	Directeur National Adjoint, Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI)	MALI	B.P. 12 Bamako	Tél. (223) 22 24 55 Tél. (223) 22 48 73 Fax (223) 22 71 45
22	H Aidara Dramane	Directeur Observatoire de l'Emploi et de la Formation (OEF)	MALI	B.P. 211 Bamako	Tél. (223) 23 59 50 Fax (223) 23 59 45
23	KEITA Yamadou	Comptable national Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI)	MALI	B.P. 12 Bamako	Tél. (223) 22 24 55 Tél. (223) 22 48 73 Fax (223) 22 71 45
24	SAKO Mahmoud Ali	ITS Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI)	MALI	B.P. 12 Bamako	Tél. (223) 22 24 55 Tél. (223) 22 48 73 Fax (223) 22 71 45
25	SIDIBE Julien	Statisticien Observatoire Emploi et Formation (OEF)	MALI	B.P. 211 Bamako	Tél. (223) 22 31 87
26	YRIARTE Véronique	Coopérante du Service National sur le Projet d'Appui à la Formation Prof. et à l'Emploi Coopération Française	MALI	B.P. 84 Bamako	Tél. (225) 22 45 25
27	OULD BAHEIDA Saadna	Chef du Département des Statistiques Economiques et des Comptes Nationaux Office National de la Statistique (ONS)	MAURITANIE / MAURITANIA	B.P. 240 Nouakchott	Tél. (222) 53926 Tél. (222) 53070 Fax (222) 53926
28	OULD INEJIH El Hassen	Economiste Office National de la Statistique (ONS)	MAURITANIE / MAURITANIA	B.P. 240 Nouakchott	Tél. (222) 53070 Fax (222) 53926
29	OULD ZAMEL Moktar	Directeur Général, Office National de la Statistique (ONS)	MAURITANIE / MAURITANIA	B.P. 240 Nouakchott	Tél. (222) 53070 Fax (222) 55170
30	HALILOU Souley	Statisticien Direction de la Statistique et des Comptes Nationaux (DSCN)	NIGER	B.P. 862 Niamey	Tél. (227) 72 35 60 Fax (227) 72 22 89

31	DIAKHATE Moctar	Directeur Artisanat Ministère du Commerce de l'Artisanat et de l'Industrialisation	SENEGAL	Km 4,5 Route de Rufisque	Tél. (221) 32 08 49 Fax (221) 32 35 06
32	SARR Mamadou Alhousseynou	Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS)	SENEGAL	B.P. 116 Dakar	Tél. (221) 25 00 50
33	DJIMTOINGAR Nadjionoum	Chef de division de la comptabilité nationale et de la conjoncture Direction de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (DSEED)	TCHAD / CHAD	B.P. 453 N'Djaména	Tél. (235) 51 45 49 Fax (235) 51 51 85
34	AYAWO Kokou	Service de la Comptabilité Nationale Direction de la Statistique	TOGO	B.P. 118 Lomé	Tél. (228) 21 62 24 Tél. (228) 21 22 87 Fax (228) 21 37 53
35	KORIKO Ousman	Ingénieur Statisticien Démographe, Responsable Cellule BIP Direction de la Statistique	TOGO	B.P. 118 Lomé	Tél. (228) 21 62 24 Tél. (228) 21 22 87 Fax (228) 21 37 53

## B. PAYS LUSOPHONES / LUSOPHONE COUNTRIES

36	BRITES Joseph	Responsable des Comptes nationaux Direction Générale de la Statistique (DGS)	CAP VERT	B.P. 116 Praïa	Tél. (238) 613827 Fax (238) 631431
37	MONTEIRO SOARES Anilda	Département Micro - Entreprises Institut de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (IEFP)	CAP VERT	C.P. No. 14 Praïa	Tél. (238) 61 53 32
38	LEGET André	Conseiller Institut National de la Statistique (INSTAT)	CAP VERT	B.P. 82 Praïa	Tél. (238) 62 11 16 Fax (238) 62 11 16
39	ARDENI Pier Giorgio	Consultant INE Mozambique, Coopération italienne	MOZAM- BIQUE	Av. Ahmed Sékou TOURE 21, Flat 55 CP 493 Maputo	Tél. (2581) 49 35 47 Fax (2581) 49 11 44

40	LEVENE Valeriano	Head Department Instituto Nacional De Estadística (INE)	MOZAM- BIQUE	Av. Ahmed Sékou TOURE 21, Flat 55 CP 493 Maputo	Tél. (2581) 49 09 30 Fax (2581) 49 09 30
41	COSTA Peregrino	Directeur Direction de la Statistique	SAO TOME & PRINCIPE	B.P. 256 Sao Tome	Tél. (23912) 21982 Fax (23912) 22372

### C. PAYS ANGLOPHONES / ANGLOPHONE COUNTRIES

42	TADDESSE Girma	Head of Department External Trade and Financial Statistics Central Statistical Authority	ETHIOPIE / ETHIOPIA	P.O. Box 1143 Addis Abeba	Tél. (251 1) 551362 Fax (251 1) 550334
43	TEFERRA Kefiyalew	Labour Statistician (Senior) Ministry of Labour and Social Affairs	ETHIOPIE / ETHIOPIA	P.O. Box 2056 Addis Abeba	Tél. (251 1) 15 93 93 Fax (251 1) 55 03 34 C/o CSA
44	AGGREY-FYNN E.	International Investments Directorate Ministry of Food and Agriculture	GHANA	P.O. Box M 37 Accra	Tél. (23321) 66 82 48 Fax (23321) 66 82 48
45	KATABWA J.	Labour Statistician Central Bureau of Statistics	KENYA	P.O. Box 30266 Nairobi	Tél. (2542) 33 39 70 Fax (2542) 33 00 50
46	AJAYI O.O.	Director General Federal Office of Statistics	NIGERIA	PMB 12528 Lagos	Tél. (2341) 2647258 Fax (2341)2635077
47	OGWANG M.H.O	Principal Economist Ministry of Planning & Economic Development	UGANDA / OUGANDA	P.O. Box 7068 Kampala	Tél. (258) 23 50 51 Tél. (258) 23 50 53 Fax (258) 23 20 15
48	KLEINSCHMIDT Immo	Household Surveys & Vital Statistics Central Statistical Services	SOUTH AFRICA/ AFRIQUE DU SUD	Private Bag X 44 Pretoria 0001	Tél. (2712) 31 08 266 Fax (2712) 31 08 475
49	MKAI C. P.B.	Assistant Government Statistician Central Bureau of Statistics	TANZANIA / TANZANIE	P.O. Box 796 Dar es Salaam	Tél. (255051) 11 16 34 Fax (255051) 11 23 52
50	NGOI Gideon	Principal statisti- cian Ministry of Labour and Youth Development	TANZANIA / TANZANIE	P.O. Box 9014 Dar es Salaam	Tél. (255051) 111634 Fax (255051) 112352

51	CHINGANYA Oliver J.M.	Senior Statistician Research Central Statistical Office (CENSTAT)	ZAMBIA / ZAMBIE	P.O. Box 31908 Lusaka	Tél. (2601) 251380/85 Fax (2601) 253609 /0195
52	MAYAKA William C.	Senior Statistician, Labour Statistics Central Statistical Office (CENSTAT)	ZAMBIA / ZAMBIE	P.O. Box 31908 Lusaka	Tél. (2601) 251380/85 Fax (2601) 253609 /0195
53	NYONI Moffat	Deputy Director for Economic Statistics Division Central Statistical Office	ZIMBABWE	PO Box CY342 Causeway	Tél. (2634) 70 66 81 Fax (2634)72 85 29

#### D. AUTRES PAYS / OTHER COUNTRIES

54	BARDON Rémi	Statisticien-économiste DIAL	FRANCE	4 rue d'Enghien 75010 Paris	Tél. (331) 53 24 14 50 Fax (331) 53 24 14 51
55	BENOIT Jacques	Chargé des programmes de coopération statis- tique avec l'Afrique sub- saharienne et l'Asie Insee	FRANCE	18, Bd A. Pinard 75675 Paris Cedex 14	Tél. (331) 41 17 53 04 Fax (331) 41 17 66 52
56	BRION Philippe	Chef de la division Etudes et méthodes statistiques pour le développement" Insee	FRANCE	18, Bd A. Pinard 75675 Paris Cedex 14	Tél. (331) 41 17 53 13 Fax (331) 41 17 66 52
57	CHARMES Jacques	Directeur du Département SUD "Sociétés Urbanisation, Développement" Orstom.	FRANCE	213 rue Lafayette 75480 Paris Cedex 10	Tél. (331) 48 03 77 88 Fax (331) 48 03 78 32
58	DE DRYVER	Economiste - Service de la Zone Franc Banque de France	FRANCE	39 rue Croix des Petits Champs 75001 Paris	Tél. (331) 42 92 55 82 Fax (331) 42 92 39 38
59	GIRIER Christian	Chargé de Mission Ministère Français de la Coopération	FRANCE	20, rue Monsieur 75007 Paris	Tél. (331) 53 69 42 60 Fax (331) 53 69 43 85
60	SAVOYE Bertrand	Statisticien Insee	FRANCE	18, Bd A. Pinard 75675 Paris Cedex 14	Tél. (331) 41 17 66 57 Fax (331) 41 17 66 52

61	SERUZIER Michel	Consultant	FRANCE	Domaine de l'Alouette 38090 Bonnenfille	Tél. (334) 78 40 52 95 Fax (334) 78 40 09 79
62	ELLISON Robin	Statistics Adviser ODA	ROYAUME UNI / UNITED KINGDOM	Room V453 94 Victoria Street London SW1E 5JL	Tél. (44171) 9170736 Fax (44171) 9170119
63	POWELL Mathew	Statistician ODA	ROYAUME UNI / UNITED KINGDOM	CSAE St Cross Building Oxford	Tél. (44186) 5281443 Fax (44171) 9170419
64	SANTOS Daniel	Directeur de Département Instituto Nacional de Estatística (INE)	PORTUGAL	LISBOA	Tél. (3511) 8470050 Fax (3511) 8473963

### E. ORGANISATIONS / ORGANIZATIONS

65	BEIDOU Abdoullahi	Statisticien BCEAO Niamey	BCEAO Niamey NIGER	B.P. 487 Niamey	Tél. (227) 72 24 91 /92 /95
66	WADAGNI Nestor	Chef Service des Statistiques BCEAO Siège	BCEAO Siège SENEGAL	B.P. 3108 Dakar	Tél. (221) 23 10 42
67	ZERBO Ibrahima	Service Recherche & Statistique BCEAO - MALI	BCEAO MALI	B.P. 206 Bamako	Tél. (223) 22 37 56 Tél. (223) 22 37 57
68	TALOM Pierre	Chef de Service du Marché Monétaire Banque des Etats d'Afrique Centrale (BEAC - Siège)	BEAC/ YAOUNDE	B.P. 1917 Yaoundé	Tél. (237) 23 40 60 / 30 Fax (237) 23 33 29
69	RENAMY - LARIOT Alexandre	Chef de service des Economies de la Zone Banque des Etats d'Afrique Centrale (BEAC - Siège)	BEAC/ YAOUNDE	B.P. 1917 Yaoundé	Tél. (237) 23 40 60 / 30 Fax (237) 23 33 29
70	AMELEWONOU Akouete K.	Statisticien, Division des Services d'Information pour le Développement Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA)	CEA / ECA ETHIOPIE	B.P. 3005 Addis Abeba	Tél. (2511) 51 72 00 poste 173 Fax (2511) 51 44 16

71	ADJOGOU Akou	Chef section statistiques Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)	CEDEAO / ECOWAS NIGERIA	6, King George V Road, PMB 12745 Lagos	Tél. (234) 2600860-9 Fax (234) 2600869
72	BOCQUIER Philippe	Démographe CERPOD - ORSTOM	CERPOD / MALI	B.P. 1530 Bamako	Tél. (223) 22 30 43 Tél. (223) 22 80 86 Fax (223) 22 78 31
73	LANGVIN Bernard	Chef Division C3 "Coopération Statistique pays tiers" EUROSTAT	EUROSTAT	L 2920 Luxembourg	Tél. (352) 430133203 Fax (352) 430132769
74	Mme VEIGA Conceição	Administrateur Division C3, EUROSTAT	EUROSTAT	L 2920 Luxembourg	Tél. (352) 430134888 Fax (352) 430132769
75	VAN TONGEREN M.W.	Conseiller inter-régional macro comptabilité Division Statistique Nations Unies	NATIONS UNIES	Room DC 2 1790 Nations Unies New York NY 10017	Tél. (1212) 9634859 Fax (1212) 9631374
76	AHO Gilbert	Economiste PNUD - Cotonou	PNUD/UNDP	B.P. 506 Cotonou	Tél. (229) 31 33 21 Fax (229) 31 57 86
77	ARYEE George	Senior Specialist, Entreprise Development ILO/Harare	ILO/OIT/ ZIMBABWE	P.O. Box 210 Harare	Tél. (263 4) 759426/27 Fax (263 4) 759372
78	DE JONG Marinus J.	Expert Associé Développement et Gestion des Entreprises ILO/OIT Côte d'Ivoire	ILO/OIT/ COTE d'IVOIRE	01 B.P. 3960 Abidjan 01	Tél. (225) 21 26 39 Fax (225) 21 71 55 Fax (225) 22 13 14
79	HUSSMANN Ralf	Senior Statistician Bureau of Statistics, International Labour Office (ILO)	ILO/OIT/ GENEVA	4, route des Morillons 1211 Geneva 22 Switzerland	Tél. (4122) 7996342 Fax (4122) 7996957
80	KNOP Rudiger	Senior Labour Statistics Specialist ILO/EAMAT Addis Abeba	ILO/ ETHIOPIE	P.O. Box 2532 Addis Abeba	Tél. (2511) 51 73 20 Ext. 233 Fax (2511) 51 36 33
81	MAMDER Sandjiman J.	Spécialiste Emploi ILO / EMACO Dakar	ILO/OIT/ SENEGAL	B.P. 414 Dakar	Tél. (221) 23 90 45 Tél. (221) 22 16 33 Fax (221) 23 09 56



82	YOUNG Abimbola S.	Senior specialist in Labour Statistics BIT / EMACO, Abidjan	ILO/OIT/ COTE d'IVOIRE	01 BP 3960 Abidjan 01	Tél. (225) 21 17 46 Fax (225) 21 71 55
83	SIMONPIETRI Antoine	Senior Statistician - The World Bank	WORLD BANK / BANQUE MONDIALE	Washington D.C USA	Tél. (1202) 4737913 Fax (1202) 4731341
84	DIOP Lamine	Directeur Général AFRISTAT	AFRISTAT	B.P. E 1600 Bamako	Tél. (223) 23 55 00 Tél. (223) 23 55 80 Fax (223) 22 11 40
85	BRILLEAU Alain	Expert AFRISTAT	AFRISTAT	B.P. E 1600 Bamako	Tél. (223) 23 55 00 Tél. (223) 23 55 80 Fax (223) 22 11 40
86	GBOSSA Hubert V.	Expert AFRISTAT	AFRISTAT	B.P. E 1600 Bamako	Tél. (223) 23 55 00 Tél. (223) 23 55 80 Fax (223) 22 11 40
87	METREAU Eric	Expert AFRISTAT	AFRISTAT	B.P. E 1600 Bamako	Tél. (223) 23 55 00 Tél. (223) 23 55 80 Fax (223) 22 11 40